

La politique de Macron nous coûte un « pognon de dingue »

Dans son « grand débat national », le président de la République a cru bon d'exclure de la discussion la situation et les attentes des retraités. Pourtant l'annulation de la hausse de la CSG et la revalorisation des pensions sont au cœur des cahiers de doléances déposés dans les mairies. Pourtant le 31 janvier les retraités ont encore exprimé leur mécontentement et leurs revendications dans 140 manifestations. Il refuse d'entendre ce qui se passe dans le pays.

POUR LES RETRAITÉS: 2 MOIS DE PENSION EN MOINS EN 3 ANS

Les retraités sont la cible « privilégiée » d'Emmanuel Macron pour compenser les cadeaux généreusement accordés aux plus riches. Il a augmenté de 25 % la CSG, maintenu le quasi blocage des pensions et des retraites complémentaires. Pire, il désindexe les pensions du coût de la vie et refuse leur augmentation en 2018 alors que l'inflation atteint 1,7 %. En 2019 il accorde 0,3 % d'augmentation alors que très probablement l'inflation sera de l'ordre de 1,6 %. Au total sur les années 2018, 2019 et 2020 c'est près de 2 mois de pensions de sacrifiés pour les retraités. Or, les retraités avaient déjà été fortement mis à contribution depuis des années.



J'ai moins de 65 ans
j'ai une pension nette mensuelle de 2 002 €
j'ai une CSG à 8,3 %

LE RETARD GRANDISSANT DES PENSIONS SUR LES SALAIRES

Selon les études du ministère du travail entre décembre 1999 et septembre 2018, le salaire moyen a augmenté de 47,2 % et les pensions de retraite seulement de 26,7 %. Cette situation s'est aggravée depuis avril 2013, elle s'est accentuée avec le blocage des pensions et les dispositions fiscales prises ces dernières années: suppression de la demi-part pour le calcul de l'impôt sur le revenu pour la majorité des personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant, fiscalisation de la majoration de pension pour les parents de 3 enfants et plus, instauration de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA).



J'ai plus de 65 ans
J'ai élevé seule un fils
Ma pension nette mensuelle est de 2 000 €
J'ai une CSG à 6,6 %

LES CADEAUX AUX PLUS RICHES COÛTENT « UN POGNON DE DINGUE »

Depuis son élection, Macron a multiplié les cadeaux aux grandes entreprises et aux plus fortunés: suppression de l'ISF et mise en place de la « flat tax » sur les revenus financiers (avec un taux forfaitaire de 12,8 % sur les revenus du capital, au lieu de 41 ou 45 % auparavant). Suppression de « l'exit tax » mise en place par Sarkozy qui va permettre aux évadés fiscaux d'économiser 6 milliards d'euros. Le coût de ces mesures est exorbitant pour les finances publiques et la Sécurité sociale.

- 230 milliards d'aides diverses accordées au grand patronat chaque année pris sur nos impôts et le budget de la Sécurité sociale,
- 100 milliards de fraude et 80 milliards liés à l'évasion fiscale,
- 94 milliards de bénéfices en 2017 pour les entreprises du CAC 40, des salaires mirobolants pour quelques grands patrons,
- 57,8 milliards de dividendes reversés en 2018 par les entreprises du CAC 40 à leurs actionnaires, dont moins d'un tiers ira à l'investissement.



Nous avons plus de 65 ans
avec mon mari nous avons chacun une pension nette mensuelle de 1 540 €
Nous avons une CSG à 8,3 %

POUR L'EMPLOI? L'INVESTISSEMENT?

Le show télévisé auquel le président se livre durant des heures se limite en réalité à la défense de sa politique. Selon le président, favoriser les « premiers de cordée », les plus riches, devait les inciter à investir et à embaucher. C'est le contraire qui se passe et les preuves sont connues maintenant: durant les 10 dernières années, les entreprises du CAC 40 ont vu leurs profits augmenter de 9,3 %, leurs impôts diminuer de 6,5 %. Dans le même temps leurs effectifs ont été réduits de 20 %!

Les créations de postes dans le privé ont été divisées par trois en 2018.

Le nombre de retraités obligés de travailler après 65 ans a triplé en 10 ans. En réalité jamais les riches n'ont été aussi riches en France et jamais les personnes en difficulté n'ont été aussi nombreuses.

C'EST NOUS QUI PAYONS LES CADEAUX FAITS AUX PLUS FORTUNÉS

Nos actions depuis la mise en place de la hausse de la CSG et celles des gilets jaunes ont conduit Macron à rétablir un taux de CSG de 6,6 % pour certains retraités. Mais un couple de retraités percevant chacun 1 540 € de revenu net mensuel continuera à acquitter la CSG à 8,3 %. Nous sommes bien loin des 2 000 € annoncés par Macron, car ce qui est pris en compte c'est le revenu fiscal du foyer.

De plus, le taux de 8,3 continuera à s'appliquer pendant 4 à 5 mois pour ceux qui devraient revenir à 6,6 avant d'être remboursés en mai ou juin.

Il faut rappeler que pour ceux acquittant l'impôt sur le revenu, une partie de CSG (2,4 % pour ceux acquittant la CSG à 6,6 ou 8,3 %) ainsi que la CRDS (0,5 %) et la CASA (0,3 %) ne sont pas déductibles du revenu imposable, alors que les prélèvements sociaux sont déductibles de l'impôt sur les revenus du capital!

**Entre 2012 et 2018,
des revalorisations largement
en dessous de l'inflation**

Retraite de base: + 4,60 %

Retraites complémentaires: + 3,40 %

Inflation: + 6 %

LES EFFETS DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Le taux du prélèvement à la source qui a été calculé sans tenir compte des crédits d'impôts, va conduire certains retraités à avoir un prélèvement mensuel, alors qu'avec l'ancien dispositif ils ne payaient pas d'impôt sur le revenu. Pour nombre de retraités le prélèvement à la source va encore produire une diminution des revenus disponibles.

REVENDIQUEZ AVEC NOUS

- L'abrogation des mesures fiscales régressives,
- L'annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraité-e-s,
- La revalorisation des retraites à hauteur de l'inflation soit 1,7 % au 1er janvier 2019 et rattrapage des pertes cumulées depuis 20 ans,
- Le retour à l'indexation des pensions de retraite sur l'évolution des salaires,
- Le maintien de la pension de réversion sans conditions de ressources et son extension aux pacés et concubins.

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Branche professionnelle d'origine :

Mail : Tél. :

Bulletin à retourner à l'USR-CGT - 2 Bd Pierre de Coubertin BP 726 - 58007 NEVERS cedex